

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Municipal

Nombre de Conseillers
en exercice : 23

Présents : 16

Votants : 20

L'an deux mille vingt deux

Le : 17 Octobre

Le Conseil Municipal de COLAYRAC-SAINT CIRQ

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire

à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PASCAL DE SERMET

date de la convocation du Conseil Municipal : 04/10/2022

PRESENTS : MM. PASCAL DE SERMET — CLAUDE DULIN — ANNIE THEPAUT — MICHEL BAUVY — CHARLENE CAZAU — FREDERIC DUJARDIN — JEAN-PIERRE ANTONIOLI — NATHALIE ANZELIN — BENOIT AURICES — ~~GILLES BALDAN~~ — JEREMY BANOS — MAGALI CAMINADE — DOMINIQUE DECUPPER — ~~VALERIE DELBOS-GREGOIRE~~ — ~~LOÏC HERVOCHE~~ — ~~ORLANE LIRIA~~ — ~~MARINE MAZZACATO~~ — MICHELE MICHALSKI — ~~AUDREY MORET~~ — ~~PAOLA NERIA~~ — RAOUL ROUDET — JEAN-MARIE VANZEMBERG — GHISLAINE VICO

ABSENTS : MME NERIA — MME DELBOS-GREGOIRE — M. HERVOCHE

PROCURATIONS :

M. BALDAN AYANT DONNE POUVOIR A M. ANTONIOLI

MME LIRIA AYANT DONNE POUVOIR A MME CAZAU

MME MAZZACATO AYANT DONNE POUVOIR A MME ANZELIN

MME MORET AYANT DONNE POUVOIR A M. DULIN

Monsieur Jérémie BANOS a été élu secrétaire,

OBJET
**Désignation du
Conseiller
Municipal
correspondant
incendie et
secours**

La loi n°2021-1520 du 25 novembre 2021 (dite « loi MATRAS), complétée par le décret n°2022-1091, créé la fonction de correspondant incendie et secours.

Le correspondant incendie et secours est désigné par le Maire parmi ses adjoints ou conseillers municipaux.

Sous l'autorité du maire, le correspondant incendie et secours peut :

- participer à l'élaboration et la modification des arrêtés, conventions et documents opérationnels, administratifs et techniques du service local d'incendie et de secours relevant de la commune ;
- concourir à la mise en œuvre des actions relatives à l'information et à la sensibilisation des habitants de la commune aux risques majeurs et aux mesures de sauvegarde ;
- concourir à la mise en œuvre par la commune de ses obligations de planification et d'information préventive ;

.../...

- concourir à la définition et à la gestion extérieure contre l'incendie de la commune.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A 19 voix pour et une abstention,

Décide :

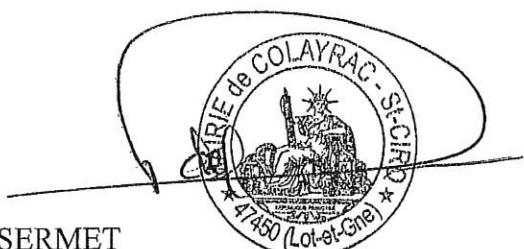
- de désigner Monsieur Frédéric DUJARDIN, correspondant incendie et secours et d'adresser copie de la présente délibération à Monsieur le Directeur du SDIS de Lot-et-Garonne.

Certifié exécutoire,

Fait et délibéré les jour, mois & an que dessus
Pour extrait conforme,

En mairie, le 17 octobre 2022

Le Maire



Pascal de SERMET